VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

Guichet Famille

CF :
Réf :
Date : ___/ ___/ _____

F1

Dérogation au Secteur Scolaire

Année scolaire 2023/2024

Il est impératif d'avoir complété les fiches A et AE de renseignements et fourni les justificatifs

École de secteur (À remplir par l'administration) : .....

École(s) souhaitée(s) : ..... ou .....

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les familles bénéficient de droits dont la rectification aux informations qui les concernent, et peuvent l'exercer en s'adressant par courrier ou par mail au Guichet famille, (guichet.famille@mairie-hyeres.com), pour plus d'informations se référer au Règlement Intérieur.

Enfant concerné :

☐ Fille ☐ Garçon Nom : … ..... Prénom : … .....

Motif de la demande

Justifiez votre demande : *(Joindre tous les justificatifs et pièces nécessaires)*

… .....

… .....

… .....

… .....

… .....

… .....

… .....***Si nécessaire poursuivre au verso***

Date : … ../...../202 ***Obligatoire : Signatures des 2 représentants légaux***

Commissions	Accord	Refus	À remplir par l'administration
Début juin 2023			
Mi juin 2023			
Fin août 2023			
Hors commission: Regroupement de fratrie dans la même école			